

Poissy est aujourd'hui un pôle d'échanges de premier plan. Avec l'arrivée de nouveaux projets urbains, du RER E prolongé à l'horizon 2024, puis du Tram 13 express, sa fréquentation va encore augmenter, d'où l'importance de repenser son aménagement et son fonctionnement pour améliorer la qualité de service pour les voyageurs.

Le projet de réaménagement concerne les espaces aux alentours de la gare ferroviaire et les gares routières.

En phase d'études • www.reamenagement-gare-poissy.fr

Mise en service
2024



Aujourd'hui

33 000
voyageurs quotidiens

5 500
voyageurs à l'heure
de pointe du matin

1 ligne de RER, **1** ligne de train
et **28** lignes de bus

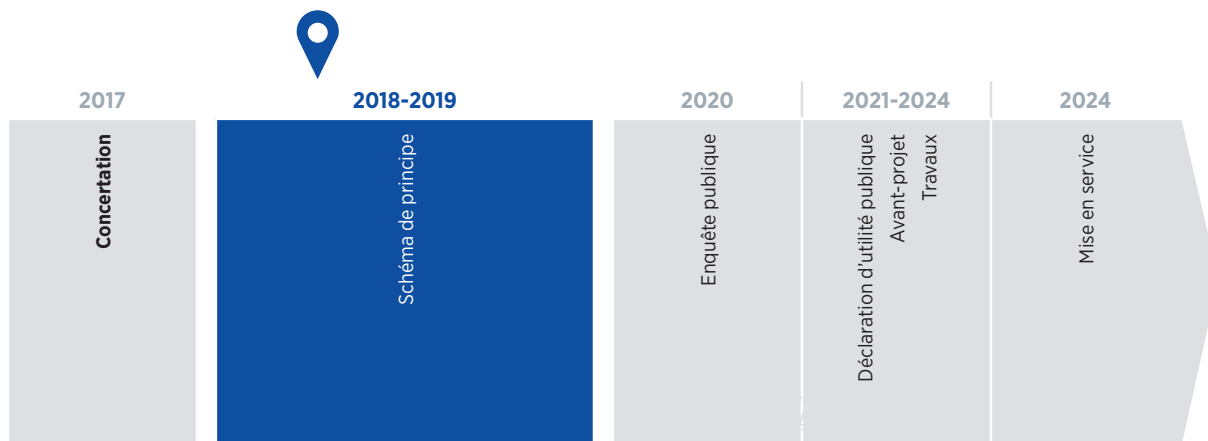
À l'horizon
2030

30 %
de voyageurs
supplémentaires

185 000 m²
d'aménagements pour
5 projets urbains

1 nouvelle ligne de RER
et **1** nouvelle ligne de tram

Le calendrier prévisionnel



Le pôle Poissy en bref



Le financement et les acteurs du projet

LES AMÉNAGEMENTS DU PÔLE

entre 13,5 et 23,5 millions d'euros

(valeur 2016, au stade des études de faisabilité)

La maîtrise d'ouvrage a été confiée par **Île-de-France Mobilités** à la **Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise**, en concertation avec l'**État**, la **Région Île-de-France**, les collectivités locales (**Département des Yvelines** et **Ville de Poissy**) et les opérateurs (**SNCF** et **Transdev CSO**).

Île-de-France Mobilités, autorité de la mobilité durable en Île-de-France, veille au respect du programme, du calendrier et des coûts de l'ensemble du projet.